

seraient aussitôt coiffés du bonnet des religieux taoïstes, que, dans le cas contraire, les docteurs taoïstes auraient, séance tenante, le crâne rasé et deviendraient moines bouddhistes. La discussion porta, comme de juste, sur le *Houa Hou king*; grâce à l'énergique intervention de Phag's-pa, les Taoïstes furent honteusement battus, et, conformément à la convention acceptée de part et d'autre, dix-sept d'entre eux durent se soumettre à la tonsure. Le *Pien wei lou* nous a dit qui furent ces renégats involontaires en même temps qu'il a transmis à la postérité les noms glorieux des dix-sept Bouddhistes dont ils n'avaient pu égaler l'éloquence ¹⁾.

Les triomphateurs du jour revinrent en grande pompe à *Yen king* 燕京 (Péking) où ils suspendirent à des perches les bonnets et les robes dont leurs adversaires avaient été dépouillés ²⁾. Dans l'enivrement de leur succès, ils voulaient aussitôt réclamer les 482 propriétés foncières qu'ils prétendaient leur avoir été indûment enlevées; mais, sur les conseils de modération que leur donna l'abbé du temple *Chao-lin*, ils se bornèrent à revendiquer seulement 202 d'entre elles; ils en obtinrent 237, s'il faut en croire l'édit de 1261 (n° VI). Ils demandaient en outre la destruction des livres, charmes et images au moyen desquels les Taoïstes propageaient leurs fausses doctrines. Koubilaï rendit alors l'édit que voici: ⁴⁾

N° IV.

«En conformité avec la décision qui a été rendue dans un édit de l'Empereur *Mong-ko* (Mangou khan), l'abbé (du temple) *Chao-lin* nous a précédemment déclaré ceci: «L'Homme Véritable

1) *Pien wei lou*, chap. IV, p. 73 v°. Le *Fo tsou li tai t'ong tsai* (chap. XXXIV, p. 51 v°—52 r°) a reproduit la liste des 17 docteurs Bouddhistes, mais il la place par erreur à la suite d'une pièce officielle datée de 1281.

2) *Pien wei lou*, chap. IV, p. 71 r°, col. 7—8.

3) *Pien wei lou*, chap. V, p. 74 r°, col. 18—19.

4) *Pien wei lou*, chap. IV, p. 71 r°, col. 10—15.